LeJournaldesdécideurs

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC - N°0422 du Lundi 22 Novembre 2021 Prix: 250Fcfa

Site web: www.leconomistedutogo.com

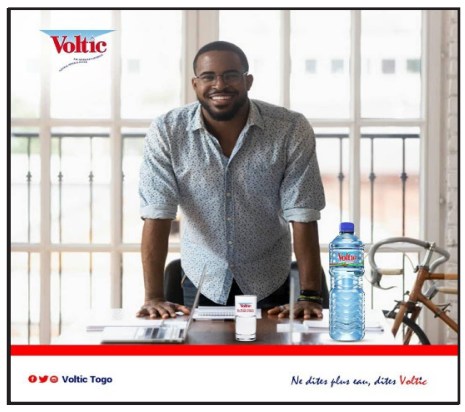

CMJN

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Technologie

La Chine revendique 450 millions d'utilisateurs de 5G

L'Internet 5G, dont le débit est 100 fois plus rapide que les réseaux 4G existants, est au cœur d'une intense bataille commerciale... • (Page 08)

Royaume-Uni

Les bricos vont distribuer des bitcoins dès 2022

À partir du deuxième trimestre l'an prochain, plus de 40 ... • (Page 08)

UEMOA / Fonds Communs de Placement

• (Page 03)

FCP Africabourse, les meilleurs à fin septembre 2021

Gestion du fonds d'appui aux collectivités territoriales

• (Page 05)

Le gouvernement met en place un secrétariat technique

Obligations de relance

Le Togo obtient 55 milliards FCFA sur le MFR

Le Togo était de retour vendredi sur le marché financier ... • (Page 02)

Gouvernance économique

L'ARMP outille les acteurs de la commande publique

L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) en collaboration avec la Direction Nationale de ... • (Page 04

Soutien aux populations

La BAD accorde 30 millions d'euros à la Côte d'Ivoire

Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement a approuvé, vendredi 19 novembre ... • (Page 06)

Prévoyance sociale

La CIPRES salue le Togo pour les facilités offertes

Le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé a reçu en ... • (Page 11)

Obligations de relance

Le Togo obtient 55 milliards FCFA sur le MFR

Le Togo était de retour vendredi sur le marché financier régional (MFR) avec des Obligations de relance (ODR). Il était à la recherche de 50 milliards de Fcfa. Comme à chaque sortie, le taux de couverture a été exceptionnel (265%). Finalement, ce sont 55 milliards qui ont été retenus.

• Junior AREDOLA

UMOA-Titres a lancé en début d'année le programme d'émissions d'Obligations de Relance en vue de soutenir les plans de relance économiques post-Covid des Etats de l'UEMOA. Les ODR 2021 sont des Obligations Assimilables du Trésor de maturités de 3 ans, 5 ans, 7 ans, 10 ans, 12 ans voir plus, émises en 2021, par voie d'adjudication ouverte avec le concours de UMOA-Titres. Ces titres sont dématérialisés, tenus en compte courant dans les livres de la BCEAO, bénéficient d'avantages spécifiques pour les investisseurs mais également pour les émetteurs souverains. Lancée au premier trimestre 2021 par UMOA-Titres en collaboration avec la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), l'émission des ODR qui prend le relais des bons social COVID-19, vise à permettre à l'émetteur de mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'État du Togo dans le cadre de ses plans de relance économique afin de contenir les effets de la pandémie COVID-19 et renouer avec les performances d'avant la crise sanitaire. Elle cible principalement les investisseurs socialement responsables mais également les entreprises ou individus souhaitant soutenir les actions de relance économique entamée par les États de la zone UEMOA. A l'issue de l'adjudication, UMOA-Titres a répertorié 132,639 milliards de FCFA de soumissions globales provenant des investisseurs sur un montant mis en adjudication de 50 milliards de FCFA, soit un taux de couverture du montant mis en adjudication de 265,28%. Sur le montant global proposé par les investisseurs, le Trésor Public togolais en a retenu 55 milliards de FCFA et rejeté les 77,639 milliards de FCFA restants, soit un taux d'absorption de 41,47%. Les obligations émises seront remboursées le premier jour ouvré suivant la date d'échéance fixée au 22 novembre 2036. En ce qui concerne le paiement des intérêts, il se fera dès la fin de la première année à un taux d'intérêt fixe de 6,30%.

AUX DÉCIDEURS...

Antidrogue et les pays africains

Il est clair depuis longtemps que certains pays ont des politiques qui nuisent et violent les droits de l'homme, tandis que d'autres ont des politiques plus rationnelles, fondées sur des preuves et humaines. Mais il est difficile de les évaluer et de les comparer.

Le Global Drug Policy Index vise à combler cette lacune. Il est conçu pour fournir des preuves rigoureuses, transparentes et comparatives sur la qualité des politiques nationales en matière de drogues. C'est un outil pour tenir les gouvernements responsables et s'assurer que les politiques sont fondées sur la santé, les droits humains et le développement.

L'indice mondial des politiques en matière de drogues a été piloté par le Harm Reduction Consortium et développé par des universitaires de l'Observatoire mondial des politiques en matière de drogues de l'Université de Swansea.

Dans le domaine de la politique antidrogue, les universitaires collaborent souvent avec les décideurs politiques, les militants et les consommateurs de drogues. Pour les 30 pays couverts dans cette première version du Global Drug Policy Index, nous avons largement consulté des organisations ancrées au sein des communautés affectées par les politiques de drogue. Nous avons également interrogé 371 personnes ayant une connaissance « sur le terrain » de la politique antidrogue de chaque État.

L'indice spécifie 75 indicateurs de politique. Celles-ci sont tirées d'un récent rapport des Nations Unies sur les meilleures pratiques en matière de politique nationale en matière de drogues.

Sur la base de leurs performances sur ces indicateurs, les États obtiennent un score de 0 à 100. Cent représenterait une mise en œuvre complète des politiques recommandées dans cinq domaines.

Le premier domaine est l'absence de réponse extrême, comme la peine de mort et les exécutions extrajudiciaires.

Deuxièmement, la proportionnalité de la réponse de la justice pénale. Il examine les niveaux de violence, de discrimination et d'abus des droits de l'homme dans la police des États en matière de politique antidrogue.

La santé et la réduction des méfaits sont le troisième. Cela se concentre sur le financement, la disponibilité et l'accessibilité des interventions qui réduisent les méfaits résultant de la consommation problématique de drogues.

L'accès aux médicaments contrôlés est le quatrième. Il examine la fourniture par les États de médicaments pour le soulagement de la douleur et les soins palliatifs.

Enfin, il y a le développement : des programmes conçus pour fournir des moyens de subsistance alternatifs aux personnes qui cultivent des cultures illicites.

Même un rapide coup d'œil aux résultats de l'indice pour les États africains révèle une triste vérité : les États africains sont parmi les moins performants au monde en termes de politique antidrogue.

L'Ouganda n'obtient que 28 points dans l'indice global. Le pays a une tempête parfaite d'application de la loi punitive et très violente en matière de drogue, combinée à une disponibilité minimale d'interventions médicales de base pour réduire les dommages causés par la consommation de drogue.

Au Kenya, qui n'obtient que 32 points au total, l'accès aux interventions de réduction des risques est meilleur, bien qu'encore inégal. Nos experts interrogés au Kenya ont décrit l'usage fréquent de la violence et de la torture par la police, ainsi que des arrestations arbitraires. Ils ont déclaré que l'application de la loi sur les drogues était particulièrement dure envers les femmes, certains groupes ethniques et les moins riches. De telles caractéristiques sont communes à tous les États mal classés dans le Global Drug Policy Index.

Il est à espérer que les informations contenues dans cet index contribueront à développer des débats constructifs qui conduiront à des politiques plus humaines et fondées sur des preuves dans la région. Pour y parvenir, les États devraient réorienter leurs approches pour se concentrer sur les implications de la consommation de drogues sur la santé et les droits humains. L'index fournit un guide clair sur les types de politiques et d'actions qui les mèneront vers cet objectif.

KPATIDE Komlan

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	**Sources**
Superficie : 56 600 km²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	**Sources**
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373,810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Les FCP AFRICABOURSE ASSET MANAGEMENT classés meilleurs de la sous-région à fin septembre 2021

L'année 2021 semble marquer le retour au vert sur le marché financier régional de l'UEMOA. Après le cycle baissier prolongé observé depuis 2016, les indicateurs du marché sont de nouveau au beau fixe. L'indice BRVM Composite, indice représentatif de l'ensemble du marché, affichait ainsi une performance de +27% au 30 septembre 2021.

Profitant de ce dynamisme retrouvé, le marché des Fonds Communs de Placement (FCP) enregistre une année 2021 faste. Toutes catégories confondues, au 30 septembre 2021, les 10 meilleurs FCP surperformaient le marché des actions de la zone avec des performances supérieures à 30%, selon une enquête réalisée par SIKA FINANCE*.

En tête de file du classement toutes catégories confondues figurait le FCP AFRICABOURSE ASSET MANAGEMENT (AFRICABOURSE AM) EPARGNE ACTION avec une performance de +58,43% suivi uniquement du fonds SOGEAVENIR (+48,18%) de Société Générale Capital Asset Management West Africa (SGCAMWA) et de SODEFOR COMPLEMENTAIRE RETRAITE (+45,62%) de BNI GESTION. A l'instar du classement toutes catégories confondues, une vue globale des classements par catégories laisse transparaitre que les FCP AFRICABOURSE AM se sont adjugés le top 10 dans toutes les catégories. Ces dernières sont dans le détail, la catégorie Actions, la catégorie Obligations Moyen Long Terme (OMLT), la catégorie Obligations Court Terme (OCT) et la catégorie Diversifié.

Dans la catégorie Actions, le FCP AFRICABOURSE AM EPARGNE ACTION (+58,43%) est classé 1er, talonné par les fonds SOGEDYNAMIQUE de SGCAMWA et CORIS ACTIONS de CORIS ASSET MANAGEMENT (CAM) à respectivement +41,95% et +38,28% de performance.
Dans la même lignée, dans un contexte de surliquidité du Marché des Titres Publics de l'UMOA ayant entrainé une baisse des rendements obligataires, le FCP AFRICABOURSE AM OBLIGATIS ressort également 1er du classement OMLT avec une performance de 5,16% au 30 septembre 2021, soit un rendement annualisé de 6,90%. Cette performance, seule en dessus des 5% sur les 9 premiers mois de l'année, n'est suivie que par les fonds SECURITAS (+4,69%) de AFRICAM et SOAGA EPARGNE SECURITE (+4,35%).

Notons que par ses performances et sa réussite, le FCP AFRICABOURSE AM OBLIGATIS a dépassé le seuil réglementaire de 25 milliards de FCFA d'actif net et devrait donc se transformer en SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable) dans les semaines à venir.

Dans la catégorie OCT, le FCP AFRICABOURSE AM CAPITAL SUR s'est classé 2e avec une performance de +3,32% sur la période allant du 31/12/2021 au 30/09/2021, équivalent à un rendement annualisé de +4,44%. Il est devancé uniquement pour la même période par le FCP SOGELIQUID (+3,88%) de SGCAMWA et talonné par le FCP ASSURANCES (+2,17%) de CAM.
S'agissant de la catégorie Diversifié, elle a vu le fonds AFRICABOURSE AM EPARGNE CROISSANCE finir 6e avec une performance de +23,17% au 30 septembre 2021.

*Lien de l'enquête SIKA FINANCE : https://tinyurl.com/45bu4mak

A propos de AFRICABOURSE ASSET MANAGEMENT SA
Société de Gestion d'OPCVM (SGO) agréée par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) en avril 2012 sous le numéro SG/2012-03, AFRICABOURSE ASSET MANAGEMENT (AFRICABOURSE AM) est une filiale de FINANCIA GROUP. Cette holding de sociétés au capital de 2 milliards de FCFA opère dans l'UEMOA à travers 4 sociétés avec des implantations diverses et est notamment la société mère de la SGI AFRICABOURSE SA, de la société de mésofinance FINANCIA SA et de la société de développement informatique OGI SARL.
AFRICABOURSE ASSET MANAGEMENT assure la création et la gestion des FCP et gère à ce jour 4 Fonds Communs de Placements (FCP) couvrant la totalité des profils risque de FCP autorisés en zone UEMOA.

Contact :
+228 93 03 84 18
aam@africabourse.com

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	**Sources**
Superficie : 56 600 km²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED
Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	**Sources**
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor`s
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Gouvernance économique

L'ARMP outille les acteurs de la commande publique

L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) en collaboration avec la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP), a organisé ce 18 novembre 2021, à Lomé, une rencontre d'échanges avec les acteurs de la commande publique sur les problèmes qui minent le système des marchés publics au Togo.

● *Bernard AFAWOUBO*

Dans le but de créer un cadre d'échange entre l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP), les Personnes Responsables des Marchés Publics (PRMP) et les opérateurs économiques sur les problèmes qui minent le système des marchés publics au Togo, une rencontre s'est tenue ce jeudi 18 novembre 2021 à Lomé. Interpellé par des dérapages et des dénonciations anonymes au sein des autorités contractantes et du côté des opérateurs économiques, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics qui est garante de la plateforme du système de la commande publique a pris son bâton de pélerin pour remédier à toutes ces lacunes qui mettent à mal tous les efforts du gouvernement pour améliorer la gouvernance économique. Pour assurer le respect de la réglementation qui régit la commande publique, l'ARMP se doit de prendre toutes les initiatives visant à créer les meilleures conditions. Au cours de cette rencontre, il a été question de rappeler la responsabilité de chaque acteur du système des marchés publics ; présenter les implications du code d'éthique et de déontologie dans la commande publique aux PRMP et aux opérateurs économiques ; aborder les soupçons de fraudes qui pèsent sur les PRMP et qui font régulièrement l'objet de murmures et des dénonciations anonymes à l'ARMP ; améliorer la perception que les PRMP ont des recours exercés par les soumissionnaires. Les dispositions des textes relativement à la collecte des ressources par l'ARMP (redevance de régulation et aux produits de vente des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) ; rappeler aux PRMP l'utilité et l'usage qui doit être fait de l'attestation de paiement de la redevance de régulation délivrée aux soumissionnaires et de recueillir les propositions des opérateurs économiques et des PRMP pour une meilleure gestion des marchés publics, notamment en matière de célérité des procédures, de lutte contre la fraude et la corruption ont également été rappelé aux participants. « Il nous remonte ainsi de plus en plus des cas d'usage de faux, de corruption, de collusion et de dérives inacceptables dont se rendent coupables aussi bien certains agents publics que certains opérateurs économiques. De même, les dénonciations et les plaintes se multiplient à une fréquence inquiétante, à telle enseigne qu'il devenait suicidaire pour le système de passation des marchés publics de continuer par faire la sourde oreille », a déclaré Aftar Morou Touré. "La présente rencontre a été initiée pour servir de catalyseur à une solution durable, urgente et concertée pour redorer le blason de la commande publique au Togo" a-t-il indiqué.

Insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest

La Banque mondial décaisse 570 millions de dollars

La Banque mondiale a lancé le 18 novembre 2021, une intervention programmatique multi-phase de 570 millions de dollars pour améliorer la résilience des systèmes alimentaires, promouvoir les chaînes de valeur intra régionales et renforcer les capacités régionales de gestion des risques agricoles dans quatre pays ouest africains dont le Togo.

● *Eyram AKAKPO*

En Afrique de l'Ouest, quelque quatre millions de personnes vont bénéficier d'un nouveau programme régional multiphase qui viendra compléter et intensifier les actions en cours pour réduire l'insécurité alimentaire et améliorer la résilience des systèmes alimentaires. Le Programme de résilience des systèmes alimentaires (FSRP) a été approuvé aujourd'hui par le Conseil des Administrateurs de la Banque mondiale, pour un montant total de 570 millions de dollars financés par l'Association internationale de développement (IDA). La première phase du programme, dotée d'un budget de 330 millions de dollars, réunit quatre pays notamment le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Togo, et trois organisations régionales dont la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et le Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF). Ces partenaires vont mettre en œuvre un programme qui permettra d'accroître la productivité agricole grâce des pratiques climato-intelligentes, de promouvoir les chaînes de valeur et le commerce intra-régional et de renforcer les capacités régionales de gestion des risques agricoles. « Il est plus efficace d'assurer la prévention et la gestion des crises alimentaires au niveau régional pour atténuer, diversifier et transférer les risques de production et permettre des économies d'échelle. Ce programme favorise une plus grande coopération pour garantir la sécurité alimentaire, aujourd'hui et dans le futur, au bénéfice des populations de la CEDEAO », a déclaré Jean-Claude Kassi Brou, président de la Commission de la CEDEAO. Outre la modernisation des systèmes régionaux de prévention et de gestion des crises alimentaires, les pays du FSRP et les institutions régionales coopéreront pour renforcer la mutualisation des services d'information agricole et hydrométéorologique, afin qu'ils soient plus accessibles et utiles aux décideurs, agriculteurs, éleveurs et autres acteurs des systèmes alimentaires de la sous-région. Ils collaboreront également au renforcement de la recherche agronomique nationale et régionale et du cadre réglementaire pour la gouvernance des territoires afin d'éviter, de limiter et de pallier la dégradation des terres. En outre, le FSRP facilitera le développement des échanges commerciaux à travers les principaux corridors et soutiendra la création de chaînes de valeur stratégiques au sein des pays participants et entre eux, telles qu'ils les auront définies.

Baromètres Togo

Investissement Direct Etranger	2016	2017	2018
Flux d'IDE entrants (millions USD)	-46	88	102
Stocks d'IDE (millions USD)	1.474	1.772	1.790
Nombre d'investissements greenfield***	2	1	2
IDE entrants (en % de la FBCF****)	21,0	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	39,7	n/a	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

Indicateurs du commerce extérieur	2015	2016	2017
Importations de biens (millions USD)	2.127	2.382	2.527
Exportations de biens (millions USD)	1.227	1.290	1.138
Importations de services (millions USD)	n/a	397	n/a
Exportations de services (millions USD)	n/a	530	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	13,7	-3,5	3,7
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	0,2	5,2	0,4
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-1.033	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	109,8	105,6	100,0
Importations de biens et services (en % du PIB)	67,6	62,8	59,5
Exportations des biens et services (en % du PIB)	42,2	42,8	40,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

Gestion du fonds d'appui aux collectivités territoriales

Le gouvernement met en place un secrétariat technique

Le Président de la République Faure Essozimna Gnassingbé a présidé le vendredi 19 novembre 2021 le Conseil des ministres. Le Conseil a examiné et adopté un avant-projet de loi relative à la loi de règlement du budget de l'Etat, gestion 2020. L'équipe gouvernementale a également examiné et adopté trois projets de décret portant respectivement création et attributions d'un secrétariat technique de la commission de gestion du fonds d'appui aux collectivités territoriales (ST-CG-FACT), organisation et fonctionnement des services de recherches et sauvetage (SAR) des aéronefs et des navires en détresse en temps de paix et création d'un guichet unique pour les recettes non fiscales du secteur maritime.

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU 19 NOVEMBRE 2021

Le conseil des ministres s'est réuni ce vendredi 19 novembre 2021 **sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé,** Président de la République.
Le conseil a examiné **un avant-projet de loi, trois projets de décret** et écouté **une communication.**

Au titre de l'avant-projet de loi,
Le conseil a examiné et adopté l'avant-projet de loi de règlement du budget de l'Etat, gestion 2020.
Le présent avant-projet de loi qui s'inscrit dans le cadre du respect des règles de bonne gouvernance économique, rend compte de l'exécution de la loi n°2019-022 du 24 décembre 2019 portant loi de finances, gestion 2020, modifiée par les ordonnances portant lois de finances rectificatives n°2020-007 et n°2020-008 respectivement des 26 août et 17 décembre 2020.
Cette loi, orientée vers l'atteinte des objectifs de développement de notre pays, a été exécutée dans un contexte économique marqué par un ralentissement de l'activité économique dû à la survenance de la pandémie au coronavirus.
Pour l'exécution de ce budget, le gouvernement a reçu la déclaration générale de conformité de la cour des comptes qui valide ainsi l'ensemble des actes comptables de cette gestion.

Au titre des projets de décret,
Le conseil a examiné et adopté un projet de décret portant création et attributions d'un secrétariat technique de la commission de gestion du fonds d'appui aux collectivités territoriales (ST-CG-FACT).
La mise en place de ce secrétariat technique de la commission de gestion du fonds d'appui aux collectivités territoriales (ST-CG-FACT) vise à améliorer les performances des collectivités territoriales dans la mise en œuvre des projets financés par le FACT. Également, les activités de ce secrétariat permettront de mesurer l'impact des efforts fournis par le gouvernement et ses partenaires pour le financement et le développement des collectivités territoriales.

Le conseil a ensuite examiné et adopté un projet de décret portant organisation et fonctionnement des services de recherches et sauvetage (SAR) des aéronefs et des navires en détresse en temps de paix.
Le présent projet de décret organise les services de recherches et sauvetage sur le territoire togolais et dans les zones dont le Togo a accepté la responsabilité et définit leurs règles de fonctionnement.
Son adoption permettra d'atteindre les objectifs de la feuille de route gouvernementale tout en affirmant la place de notre pays en tant que hub logistique et de services dans la sous-région.
Le conseil a ensuite examiné et adopté un dernier projet de décret portant création d'un guichet unique pour les recettes non fiscales du secteur maritime.
Ce guichet unique répond à un triple objectif : proposer un point de paiement unique aux opérateurs en le dématérialisant ; s'assurer de l'effectivité de la collecte de plusieurs redevances et amendes et faciliter les analyses en matière de performance portuaire.

Au titre des communications,
Le conseil a ensuite écouté une communication sur les investissements au Togo ; présentée par le ministre de la promotion de l'investissement.
Cette communication vise à présenter au conseil la dynamique des investissements dans notre pays au cours de l'année 2021.
Ainsi, sur la période allant du 1er janvier au 30 septembre 2021, le montant total des investissements prévus est projeté à 138 milliards FCFA essentiellement dans les secteurs de l'agro-industrie, de la transformation du bois et de la construction.
Ces résultats sont le fruit du climat de paix et de stabilité qui règne dans notre pays et des réformes institutionnelles menées ces dernières années.
La plateforme industrielle d'Adétikope, avec les infrastructures d'accueil qui y sont offertes, constitue également un important élément d'attractivité de l'économie togolaise.

Au titre des divers,
Le Ministre chargé de l'environnement a rendu compte de la participation de la délégation togolaise conduite par le Chef de l'Etat à la COP26 qui s'est tenue à Glasgow.
Au cours de son séjour, le Chef de l'Etat a eu des rencontres bilatérales permettant de partager l'engagement de notre pays en matière de restauration des forêts dégradées ; de rationalisation dans l'utilisation des terres et l'accélération de l'adaptation climatique en Afrique.
Il a également rencontré des partenaires au développement afin d'envisager un meilleur accès de notre pays aux financements disponibles pour les actions de développement durable.
Son Excellence Monsieur le Président de la République a saisi l'opportunité pour réitérer l'engagement du Togo à porter de 11% à 20%, ses efforts de réduction de gaz à effet de serre.
La réussite de la participation de notre pays a été inclusive avec la participation du secteur privé ; des collectivités territoriales et de la société civile afin de traduire la mobilisation nationale autour de cette problématique majeure qu'est la lutte contre le changement climatique.

Fait à Lomé, le 19 novembre 2021

Soutien aux populations vulnérables

La BAD accorde 30 millions d'euros à la Côte d'Ivoire

Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement a approuvé, vendredi 19 novembre 2021, un prêt de 30,22 millions d'euros en faveur de la Côte d'Ivoire pour la mise en œuvre de la deuxième phase du Programme d'appui aux réformes économiques et sociales (PARES II).

● *Nicole ESSO*

Cette seconde phase du programme vise à consolider et approfondir les acquis de la phase I par la hausse des ressources publiques en faveur des couches sociales vulnérables et le renforcement de l'efficacité et la transparence de la dépense publique afin de soutenir leur accès aux infrastructures sociales de base et leur inclusion sociale. « Je félicite les autorités ivoiriennes pour les progrès réalisés dans la mise en œuvre des réformes économiques et sociales, malgré un contexte international difficile marqué par la pandémie de Covid-19. L'approbation du Programme de ce jour est la matérialisation de la poursuite de l'engagement de la Banque à soutenir ces réformes, afin qu'elles bénéficient davantage aux couches les plus vulnérables de la société », a déclaré Marie-Laure Akin-Olugbade, directrice générale de la Banque africaine de développement pour l'Afrique de l'ouest. Pour sa mise en œuvre, le PARES II a pris en compte le contexte épidémique lié au Covid-19 en continuant son soutien au secteur privé, en particulier les petites et moyennes entreprises et le secteur informel, durement affectés par la crise sanitaire. Le programme soutient les efforts d'intensification de la vaccination contre le Covid-19. En outre, il poursuivra les réformes visant à améliorer non seulement l'accès des populations aux infrastructures d'énergie, d'hydraulique rurale et d'assainissement mais aussi les transferts monétaires en faveur des ménages en situation d'extrême pauvreté, l'emploi des jeunes, l'autonomisation des femmes et la nutrition. Parmi les principaux résultats attendus figure la baisse du taux de pauvreté national, de 46,3% en 2015 à 35% en 2023, dont un taux d'extrême pauvreté reculant de moitié, de 10% à 5%, sur la période. Le nombre de ménages extrêmement pauvres bénéficiant de transferts monétaires devrait quintupler, de 50 000 en 2018 à 250 000 en 2022. Dans le domaine de l'énergie, l'objectif principal est d'atteindre un taux d'accès à l'électricité de 90% en 2022 (contre 62% en 2014). Par ailleurs, le PARES II table sur un taux d'emploi formel en progression, de 6,1% en 2016 à 8% en 2022. Enfin, des améliorations sont attendues dans le domaine de la gestion des finances publiques et de la responsabilité financière notamment dans la passation des marchés publics. A la date du 30 septembre 2021, le portefeuille actif de la Banque africaine de développement en Côte d'Ivoire comprenait 41 opérations, pour des engagements de 2,36 milliards d'euros. Le portefeuille en cours se répartit entre le secteur des transports (41,6%), l'énergie (22,7%), l'agriculture (18,4%), la gouvernance (8,3%), le social (4,8%), les finances (2,1%), et l'eau et assainissement (2,1%).

Global Entrepreneurship Week 2021

HEC Paris met en lumière les spécificités de l'entrepreneuriat en Afrique

Du 8 au 14 novembre, HEC Paris s'est associé à la Global Entrepreneurship Week à travers divers évènements et activités. Soutenue par la Fondation Kauffman, l'initiative rassemble plus de 170 pays autour de cette thématique.

Le vendredi 12 novembre dernier, une table ronde en ligne intitulée « Entrepreneurship in Africa: what makes the continent unique » et modérée par Daniel Brown - journaliste et chef d'édition à HEC Paris – fut l'occasion pour l'École de mettre en lumière la singularité de l'entrepreneuriat en Afrique. Parmi les invités figuraient Pacôme Ezan, fondateur d'Afrisquare Invest, Graziella Kiragu, étudiante en Master à HEC Paris, Albert Mensah, CEO de Codabot Ghana, Ginika Okafor-Obamuroh, fondatrice de Yili Footwear, Steven Bedi, fondateur et PDG de Panelys et Yaya Koné, Co-fondateur et PDG de Coliba. L'événement a été l'occasion d'évoquer les conditions nécessaires pour créer un écosystème favorable au développement de l'entrepreneuriat sur le continent africain, selon les spécificités de chaque région. Les intervenants ont notamment discuté des politiques mises en place au Nigéria pour encourager le développement de business locaux, mais aussi des défis et opportunités que présente l'écosystème entrepreneurial en Afrique.

À propos d'HEC Paris

Créée en 1881, HEC Paris est une Business School leader en Europe dont l'ambition est d'avoir un impact positif sur le business et la société grâce à sa triple approche « Think, Teach, Act », et de contribuer ainsi à un monde plus inclusif, plus durable et plus prospère. Avec 160 professeurs chercheurs venus du monde entier qui produisent et enseignent un savoir unique à plus de 4500 étudiants issus de 110 pays, le campus d'HEC Paris s'affirme comme un véritable laboratoire d'innovation et d'échange, ouvert sur la diversité du monde et de ses enjeux. Inspiré par ses 5 valeurs fondatrices - Excellence, Curiosité, Esprit entrepreneurial, Diversité et Responsabilité - HEC Paris propose une gamme complète de formations aux décideurs de demain : programme Grande Ecole, Mastères Spécialisés, MSc, Summer School, MBA, Executive MBA, TRIUM Global Executive MBA, Doctorat ainsi qu'une large gamme de programmes pour cadres et dirigeants.

(HEC PARIS)

Investissement

Airtel Africa réussit une seconde levée de fonds de 125 millions de dollars

Airtel Africa Plc a annoncé, le 16 novembre 2021, avoir atteint 125 millions de dollars à la deuxième clôture relative aux transactions d'investissement minoritaire d'Airtel money avec Qatar Investment Authority (QIA), TPG, une société américaine de capital-investissement, et Mastercard.

Le groupe avait annoncé lundi avoir reçu l'approbation de principe de la Banque centrale du Nigeria pour opérer en tant que super agent au Nigeria, à peine une semaine après avoir reçu un accord similaire de la part de l'organisme de surveillance de l'industrie pour créer une banque de services de paiement. « Les conditions de la deuxième clôture étant désormais remplies, TPG et QIA ont chacun investi 50 millions de dollars supplémentaires, et Mastercard 25 millions de dollars supplémentaires, dans l'achat secondaire d'actions d'AMC BV auprès d'une filiale d'Airtel Africa. » a déclaré Simon O'Hara, le secrétaire général du groupe Airtel Africa dans une note publiée sur le Nigerian Exchange Limited. A noter que le produit de ces transactions de vente de participations secondaires sera utilisé pour réduire la dette du groupe et investir dans l'infrastructure de réseau et de vente dans les pays d'exploitation respectifs. La levée de fonds fait suite à des transactions d'investissement précédemment annoncées par les trois sociétés entre le 18 mars et le 30 juillet 2021. Mastercard, TPG et QIA ont précédemment investi dans l'achat secondaire d'actions d'Airtel Mobile Commerce BV (AMC BV), une filiale d'Airtel Africa. Avec ces deuxièmes clôtures, Airtel Africa aura reçu un total de 500 millions de dollars de produits cumulés des ventes de participations minoritaires dans Airtel Money de la part des trois investisseurs.

Avec financialafrik.com

Sénégal

Le FAGACE soutient le financement des projets structurants

Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) a permis la mobilisation par la Société AMSA REALTY d'un montant de dix (10) milliards de Francs CFA, suite à l'émission sur le marché financier de l'Union Monétaire Ouest

Les ressources levées serviront au financement du projet de construction et de réhabilitation de résidences universitaires dans la région de Dakar au Sénégal. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un Partenariat Public-Privé de la société AMSA REALTY avec l'Etat du Sénégal. Le financement permettra la réhabilitation des pavillons existants et la construction de nouveaux blocs d'immeubles entièrement équipés, destinés à servir de résidences pour les étudiants, et de services annexes (bâtiments administratifs, restaurants, centres médico-sociaux, etc.) sur les campus de la région de Dakar, en particulier les campus Cheikh Anta DIOP(UCAD), CLAUDEL, ESP et AMADOU MAKHTAR MBOW (UAM). Le projet permettra notamment l'augmentation de la capacité d'accueil de l'UCAD de 4 000 à 13 000 lits à terme. L'opération d'emprunt obligataire initiée par AMSA REALTY est d'un intérêt indéniable pour le Sénégal non seulement du point de vue économique, mais surtout social. En effet, l'offre pédagogique des campus doit s'accompagner d'une offre sociale de qualité, dans la mesure où une université constitue aussi un lieu de vie. Il est donc aussi nécessaire qu'urgent de mettre en place une offre d'hébergement appropriée pour les étudiants. La garantie donnée par le FAGACE entre en droite ligne de son Plan stratégique 2021-2025 qui accorde un intérêt particulier aux projets structurants de ses Etats membres, conformément à sa mission de catalyseur du développement en Afrique. A date, les interventions du Fonds en garantie au Sénégal s'élèvent à 98, 475 milliards de F CFA. Par cet accord, le FAGACE marque son intérêt renouvelé et son soutien au financement des projets structurants du Sénégal et de ses Etats membres.

Avec financialafrik.com

BRVM 10	147,77
Variation Jour	-0,40 %
Variation annuelle	12,90 %

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

N° 222 — vendredi 19 novembre 2021 — Site : www.brvm.org

BRVM Composite	193,71
Variation Jour	0,26 %
Variation annuelle	33,25 %

Evolution des indices

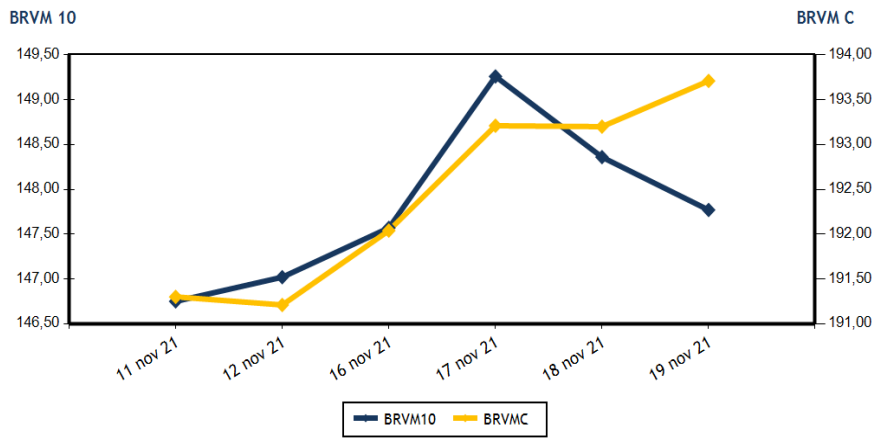

Volumes et valeurs transigés

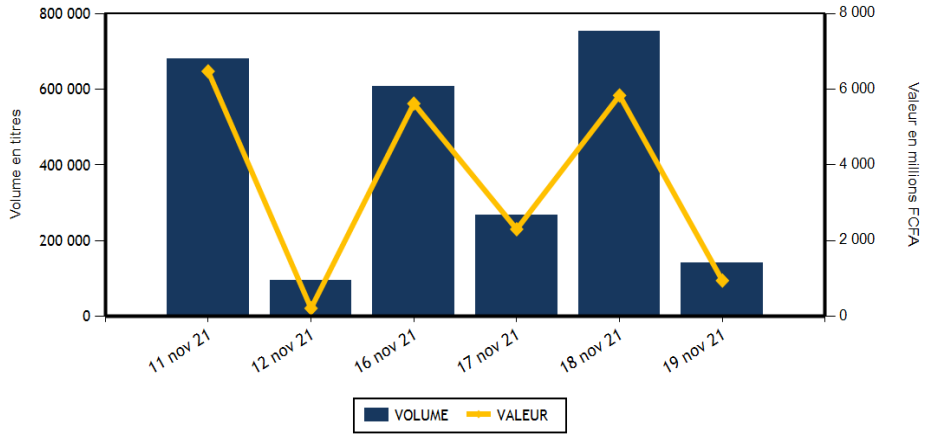

Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	5 827 653 981 051	0,27 %
Volume échangé (Actions & Droits)	102 447	-59,25 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	566 119 294	-15,76 %
Nombre de titres transigés	44	2,33 %
Nombre de titres en hausse	17	41,67 %
Nombre de titres en baisse	16	-5,88 %
Nombre de titres inchangés	11	-21,43 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	7 167 845 689 952	-0,05 %
Volume échangé	37 595	-92,50 %
Valeur transigée (FCFA)	375 987 592	-92,72 %
Nombre de titres transigés	1	-87,50 %
Nombre de titres en hausse	0	
Nombre de titres en baisse	1	
Nombre de titres inchangés	0	-100,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BANK OF AFRICA CI (BOAC)	5 585	7,40 %	51,97 %
SMB CI (SMBC)	6 950	5,30 %	125,65 %
SITAB CI (STBC)	5 095	5,05 %	861,32 %
SOLIBRA CI (SLBC)	140 000	4,48 %	175,05 %
BANK OF AFRICA BF (BOABF)	5 800	3,29 %	54,67 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CIE CI (CIEC)	1 840	-7,07 %	22,67 %
SODE CI (SDCC)	4 200	-6,56 %	40,47 %
SICOR CI (SICC)	5 800	-6,00 %	371,54 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 700	-5,56 %	5,59 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 950	-2,50 %	57,26 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	102,22	2,52 %	181,99 %	23 711	110 255 425	22,24
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	444,21	-0,81 %	8,22 %	27 364	306 545 920	7,63
BRVM - FINANCES	15	71,31	0,61 %	18,87 %	22 719	101 050 259	13,94
BRVM - TRANSPORT	2	569,62	0,00 %	50,42 %	2 441	5 621 065	9,51
BRVM - AGRICULTURE	5	243,09	0,09 %	180,90 %	8 730	22 785 770	15,20
BRVM - DISTRIBUTION	7	416,84	0,04 %	84,09 %	15 132	18 097 295	26,33
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	925,41	0,67 %	167,85 %	2 350	1 763 560	4,34
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	13,78	
Taux de rendement moyen du marché	6,22	
Taux de rentabilité moyen du marché	6,98	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	97	
Volume moyen annuel par séance	315 323,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 668 643 594,97	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	1,23	
Ratio moyen de satisfaction	43,59	
Ratio moyen de tendance	3 532,00	
Ratio moyen de couverture	2,83	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	1,36	
Nombre de SGI participantes	26	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = *Volume annuel échangé / nombre de séances*
Valeur moyenne annuelle par séance = *Valeur annuelle échangée / nombre de séances*
Ratio moyen de liquidité = *Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)*
Ratio moyen de satisfaction = *Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)*
Ratio moyen de tendance = *Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)*
Ratio moyen de couverture = *Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)*

Taux moyen de rotation = *moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)*
PER moyen du marché = *moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif*
Taux de rendement moyen = *moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende*
Taux de rentabilité moyen = *moyenne des taux de rentabilité des actions cotées*
Prime de risque du marché = *(1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat*

BENIN
Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
Avenue Charles de Gaulle Cotonou
01 BP 2985 Cotonou
Tél. : (229) 21 31 21 26
Fax : (229) 21 31 20 77

BURKINA FASO
Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso
01 BP 502 Ouagadougou 01
Tél. : (226) 25 30 87 73
Fax : (226) 25 30 87 19

CÔTE D'IVOIRE
Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
Plateau, 16 Avenue Joseph Anoma
01 BP 3802 Abidjan 01
Tél. : (225) 20 31 55 50
Fax : (225) 20 32 47 77

GUINEE-BISSAU
Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Services de Guinée-Bissau,
Avenue Pansau Naisna
CP. 88 Bissau
Tél. : (245) 320 16 02 Fax : (245) 320 16 02

MALI
Immeuble SONAVIE, ACI 2000 Hamdallaye
B.P. E 1398 - Bamako
Tél. : (223) 44 90 18 10
Fax : (223) 44 90 18 11

NIGER
Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat du Niger, Place de la concertation
BP 13 299 Niamey
Tél. : (227) 20 73 66 92
Fax : (227) 20 73 69 47

SENEGAL
7, rue Jean Mermoz
BP : 6956, Dakar - Plateau
Tél. : (221) 33 821 15 18
Fax : (221) 33 821 15 06

TOGO
4691, Boulevard G. GNASSINGBE Eyadema,
Immeuble SGI Togo
BP : 3262 Lomé
Tél. : (228) 22 61 23 16
Fax : (228) 22 26 23 41

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18,Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

Technologie

La Chine revendique 450 millions d'utilisateurs de 5G

L'Internet 5G, dont le débit est 100 fois plus rapide que les réseaux 4G existants, est au cœur d'une intense bataille commerciale.

La Chine compte désormais 450 millions d'utilisateurs de la 5G, cette technologie amenée à révolutionner l'Internet mobile au cœur d'une intense bataille commerciale, selon des chiffres publiés par le gouvernement. L'Internet 5G, dont le débit est 100 fois plus rapide que les réseaux 4G existants, permet de transmettre en un temps très court de grandes quantités de données. Son déploiement progressif à travers le monde accompagne l'émergence des objets connectés, dont l'utilisation est amenée à se généraliser.

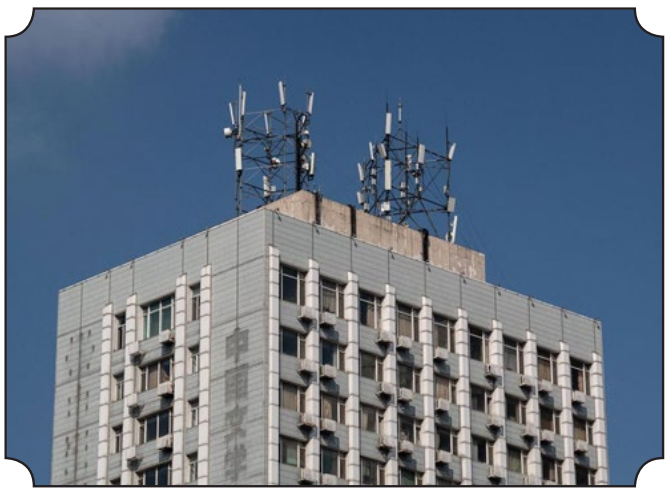

● *La Chine est un précurseur de la 5G. AFP*

Précurseur dans ce domaine

La Chine, qui avait été en 2019 l'un des tout premiers pays à lancer officiellement la 5G, est un précurseur dans ce domaine, grâce à l'avance technologique de son champion Huawei. La plupart des smartphones vendus dans le pays, dont les marques locales dominent le marché, sont désormais compatibles avec la 5G. Selon le ministère de l'Industrie et des Technologies de l'information (MIIT), quelque 450 millions de personnes en Chine ont utilisé au moins une fois la 5G depuis son lancement - soit plus que la population de l'Union européenne réunie. À elle seule, la Chine représente 80% des utilisateurs mondiaux de la 5G, a précisé mardi, le MIIT. Le pays, qui dispose de plus d'un million d'antennes-relais pour la 5G, compte accélérer la couverture. En 2025, la quasi-totalité des villes et villages seront connectés à la 5G, a précisé le MIIT.

Rivalité sino-américaine

Huawei, considéré comme le leader mondial des équipements 5G, est depuis quelques années au centre de la rivalité sino-américaine, sur fond de guerre commerciale et technologique entre les deux premières puissances mondiales. Et le fleuron chinois de la technologie s'était retrouvé dans le collimateur de l'ex-administration Trump, qui avait fait pression sur ses alliés pour qu'ils se passent des équipements Huawei pour leur réseau 5G. Washington disait craindre un espionnage potentiel de Pékin, chose dont le groupe privé s'est toujours défendu. En 2019, la Corée du Sud avait frappé un grand coup sur le marché mondial des télécoms en annonçant une couverture totale de son territoire en 5G.

(AFP)

Commerce en ligne

Le bénéfice net d'Alibaba fond de 81% au 2e trimestre

Le géant chinois subit de plein fouet le durcissement de la réglementation sur le numérique. Son résultat a notamment été plombé par une amende record de 2,4 milliards de francs.

Le géant chinois du commerce en ligne Alibaba a annoncé jeudi un recul de 81% de son bénéfice net au deuxième trimestre de son exercice décalé, au moment où Pékin serre la vis au secteur du numérique. Pour les trois mois de juillet à septembre, le groupe a fait état de 5,37 milliards de yuans (env. 780 millions de francs) de profit, contre 28,7 milliards un an plus tôt sur la même période. Son chiffre d'affaires est en revanche en hausse de 29% sur un an, à 155 milliards de yuans (22 milliards de francs) pour la période juillet-septembre. Poids lourd du secteur et longtemps montré en exemple, Alibaba a été le premier à subir la vindicte des autorités, au moment où Pékin durcit la réglementation autour du numérique. Au printemps, le groupe fondé par le charismatique milliardaire Jack Ma a ainsi été condamné à une amende de 2,4 milliards de francs pour entrave à la concurrence. Plombé par cette amende record, Alibaba avait enregistré un milliard de francs de pertes trimestrielles.

● ***Pour les trois mois de juillet à septembre, le groupe a fait état de 5,37 milliards de yuans (env. 780 millions de francs) de profit, contre 28,7 milliards un an plus tôt sur la même période. REUTERS***

Fin d'une législation laxiste

Les entreprises du numérique ont longtemps bénéficié en Chine d'une législation relativement laxiste, en particulier sur les données personnelles. Mais les autorités se montrent ces derniers mois particulièrement intransigeantes vis-à-vis de pratiques jusque-là tolérées et largement répandues. Dans son communiqué de résultats, le groupe basé à Hangzhou (est de la Chine) n'a fait aucun commentaire sur le contexte réglementaire.

(AFP)

Royaume-Uni

Les bricos vont distribuer des bitcoins dès 2022

À partir du deuxième trimestre l'an prochain, plus de 40 enseignes britanniques pourront proposer la cryptomonnaie à leurs clients via leurs programmes de fidélité.

Plus de 40 enseignes britanniques proposeront des bitcoins à leurs clients à partir de 2022 à travers leurs programmes de fidélité, a annoncé jeudi la fintech britannique Mode, spécialisée dans les paiements avec la cryptomonnaie. Le distributeur alimentaire en ligne Ocado ou encore les magasins de bricolage Homebase font partie des enseignes qui se lanceront dans le bitcoin à partir du deuxième trimestre l'an prochain, précise Mode dans un communiqué. L'entreprise de paiement explique vouloir, via son application mobile, «bousculer les programmes de fidélité traditionnels en offrant aux clients du Royaume-Uni la possibilité d'acquérir des bitcoins, sans prendre le risque d'investir». Le bitcoin sera crédité sur le compte Mode des clients qui auront téléchargé l'application de l'entreprise et qui permet de dépenser ou d'échanger la cryptomonnaie, selon le site internet de l'entreprise.

● ***Les magasins de bricolage Homebase font partie des enseignes qui se lanceront dans le bitcoin dès 2022. Photo d'illustration/Getty Images***

La chaîne de pharmacies Boots fait marche arrière

Dans son communiqué, Mode avait annoncé, dans un premier temps, la participation des pharmacies Boots à cette opération. Sur Twitter, la chaîne a toutefois fait savoir qu'elle n'avait pas approuvé la décision et qu'en conséquence, elle suspendait sa collaboration avec la fintech. Mode avait déjà annoncé en octobre un accord avec THG, groupe britannique de cosmétiques et compléments alimentaires, pour proposer des paiements et programmes de fidélité en bitcoins pour ses «plus de 30 marques».

(AFP)

Aviation

Emirates prévoit de retrouver sa vitesse de croisière dans les 18 mois

Le président de la compagnie aérienne dubaïote a annoncé mardi miser sur une forte reprise du trafic d'ici à début 2023 pour redevenir bénéficiaire.

Emirates, compagnie aérienne dubaïote spécialisée dans les vols long-courriers, devait redevenir bénéficiaire d'ici à 2023, a estimé mardi son président, Tim Clark, qui prévoit une forte reprise du trafic. «Nous allons rétablir cela dans les 18 prochains mois, nous sommes déjà sur la bonne voie pour y parvenir», a-t-il déclaré à la presse à l'occasion du salon aéronautique de Dubaï. La compagnie de Dubaï a réduit sa perte à 1,6 milliard de dollars au premier semestre de son exercice comptable, d'avril à septembre. «Nous perdions 250 millions de dollars par mois, nous avons stoppé cela, nous sommes à nouveau en croissance. Au cours des quatre dernières semaines, nous avons été rentables, même avec 80 A380 cloués au sol», a-t-il ajouté. Si le trafic aérien reprend peu à peu sur les liaisons intérieures et continentales, le trafic long-courrier mondial reste le plus affecté par les restrictions de circulation, particulièrement en Asie. Il était encore en baisse en septembre de 69% par rapport à 2019. Or, ce marché du long-courrier est au cœur de l'activité d'Emirates, dont la flotte est uniquement composée de gros-porteurs A380 et B777 qu'elle a dû cesser de faire voler par dizaines faute de passagers.

● ***Le marché du long-courrier est au cœur de l'activité d'Emirates, dont la flotte est uniquement composée de gros-porteurs A380 et B777 qu'elle a dû cesser de faire voler par dizaines, faute de passagers. AFP***

Une hausse inédite à venir

Mais Tim Clark se dit «assez optimiste» sur la reprise. «Dès que ça redémarrera, nous aurons une hausse de la demande pendant 18 mois comme nous n'en avons jamais connue», a-t-il pronostiqué. Le trafic mondial devrait avoir retrouvé son niveau d'avant-crise en 2023-2024, selon lui, et croître de 4% par an ensuite. Mais avec de nombreuses compagnies qui se sont séparées de leurs avions les plus anciens, ou ont diminué leur flotte pour réduire les coûts, «les compagnies aériennes internationales n'auront pas la capacité de répondre à cette demande», craint-il. Ce sera, selon lui, «le principal problème au cours des cinq à dix prochaines années».

(AFP)

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Deuxième séminaire sur les opportunités d'affaires (e-BOS)	12- 13 octobre 2021	Virtuel	BOS@AFDB.ORG et F.BENYAHIA@AFDB.ORG
3ème forum économique et commercial Turquie-Afrique	Date : 21 et 22 octobre 2021	Istanbul Congress Center	http://www.turkeyafricaforum.org/fr/
Webinaire sur « Les partenariats public-privé et la crise du COVID-19 »	28 Octobre 2021	Virtuel	https://www.uneca.org
Forum sur le financement des engrais en Afrique orientale et australe	28 octobre 2021	Virtuel	https://www.afdb.org/en/affm
Les Rencontres Africa	05 au 07 octobre 2021	Lomé, Togo	https://rencontresafrica.org/
Conférence sur la politique foncière en Afrique, CLPA 2021	2 - 4 novembre 2021	Kigali, Rwanda	https://www.afdb.org/fr/news-and-events/events/
2è édition de la Foire Commerciale Intra-Africaine (IATF 2021)	15 au 21 novembre 2021	Durban, Afrique du Sud	https://www.intrafricantradefair.com/
Forum des experts en planification énergétique en Afrique EMP-A	22 Novembre - 10 Décembre 2021	Virtuel	inquiries@optimus.community
36e Comité Intergouvernemental des Hauts Fonctionnaires et Experts (CIHFE) pour l'Afrique du nord	**23 au 26 Novembre 2021**	**Marrakech, Maroc**	**https://www.uneca.org**
Sommet sur l'énergie et l'économie	**22 et 23 novembre 2021**	**Libye**	**https://ecotechquebec.com**
Conférence économique africaine	2 au 4 décembre 2021	Cap Vert	https://www.africa.undp.org

HOROSCOPE finance

Bélier Les opportunités financières qui vous ont échu dernièrement se feront plus rares. Neptune vous portera encore chance. Mais restez prudent, car cette planète pourrait vous rendre trop optimiste. Attention, donc, à ne pas continuer à croire au Père Noël, et à ne pas accorder votre confiance à n'importe qui.

Taureau Vous serez en mesure de réaliser d'excellentes transactions financières. Vous pourrez même consolider votre situation matérielle en envisageant des placements à long terme : la journée y sera particulièrement favorable.

Gémeaux Aucune planète n'affectera directement les secteurs d'argent de votre thème, et vous pourrez gérer tranquillement votre budget. Jupiter, l'une des planètes positives sur le plan financier, vous étant favorable, vous pourrez peut-être même améliorer vos revenus ou faire des économies. Attention, simplement, à ne pas tout dépenser sur un coup de tête, et de surcroît pour quelque chose qui n'en vaudra pas la peine.

Cancer Vous faites partie de ceux qui ont su s'adapter au monde moderne, et vous en avez déjà récolté les bénéfices. Les influx favorables d'Uranus sur vos deniers devraient se poursuivre encore longtemps, mais ils pourraient cette fois être gênés par Neptune. Ce ne sera pas le moment de souscrire de nouveaux placements dont les résultats semblent incertains.

Lion Pas question de vous serrer la ceinture, tout spécialement si vous êtes en vacances ! Vous prendrez le maximum de bon temps et dépenserez sans réfléchir, ce qui risque de vous poser des problèmes ardus en fin de mois.

Vierge Le climat principalement mercurien de la journée apportera une plus large envergure financière et favorisera des initiatives nouvelles dans un cadre matériel précis et qui a fait ses preuves. Mais la tendance de la journée sera surtout à l'économie, à une bonne utilisation des possibilités. Donc, pas de gaspillage ni d'achat inutile !

Balance Des soucis financiers pourraient recommencer à vous empoisonner la vie. Vous devrez faire preuve de beaucoup de rigueur dans la gestion de votre situation matérielle pour redresser rapidement la barre.

Scorpion Le climat astral sera des plus ambigus concernant vos finances. D'un côté, vous allez bénéficier du soutien du Soleil, qui va vous aider à améliorer votre équilibre budgétaire. Mais de l'autre, attention, la Lune, astre beaucoup moins facile à vivre, influencera aussi le secteur d'argent de votre thème. La Lune n'affectera pas le train de vie de tous les natifs ; mais pour quelques-uns d'entre eux, elle pourra provoquer une déception.

Sagittaire Attention à votre compte en banque ! Vous serez d'humeur légère, porté à dépenser sans compter pour votre plaisir ou pour faire des envieux. Mais votre banquier, lui, n'oubliera pas, et il ne vous fera pas de cadeau !

Capricorne Quelques planètes, dont surtout Neptune, vont chercher cette fois à vous déstabiliser. Certes, Jupiter vous évitera le pire, mais il vaudra toutefois mieux ne pas tenter le diable. Si vous gérez sagement votre budget et évitez les dépenses inutiles, vos finances seront en équilibre. Mais ceux d'entre vous qui perdront leur habituelle prudence et se laisseront tenter pas des achats ou des investissements au-dessus de leurs possibilités, risquent de connaître des problèmes de trésorerie.

Verseau Avec cet aspect de Jupiter, vous devriez recevoir un bonus, une prime ou une gratification imprévue, qui vous permettra de satisfaire une envie passagère mais très forte. Si vous avez de l'argent de côté, ce sera le moment de réfléchir à de nouveaux placements ou investissements : vous aurez de bonnes idées et serez bien conseillé.

Poissons Vous aurez de grandes chances de pouvoir remplir votre escarcelle grâce à la présence bienfaisante de la planète Mercure dans votre Ciel. Des sources de revenus en rapport avec l'étranger et des contrats se présenteront de manière imprévue ou brusque.

L'économiste du Togo
Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC

Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières

Email : leconomistetogo@gmail.com
Site web: www.leconomistedutogo.com
REC N°0602/11/12/19/HAAC
Adresse: AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)
Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Administrateur Général
Léonard DOSSOU

Administrateur délégué
Anicet Carlos Oké

Directeur de publication
Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef
Joël YANCLO
00228 97 78 79 07

Chef d'édition
Yves K.ADJANOUVI

Rédacteurs
Nicole ESSO
Kodji GATOR JOE
Vivien ATAKPABEM
Junior OREDOLA
Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale
Madjé Wellda AKUE
00228 97 25 84 84

Correcteur
Michel Yao AYEVA

Graphiste
Gisèle NOUDAÏKPON

Imprimerie
J.C. Inter press

Tirage: 5000

ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

COMMUNIQUÉ

C'est avec stupeur et indignation que la Commission de la CEDEAO a appris la mort de plusieurs éléments des forces de défense et de sécurité et de civils, suite à l'attaque d'un détachement de la Gendarmerie à Inata, dans la Région du Sahel le dimanche 14 novembre 2021.

En ces circonstances douloureuses, le Président de la Commission de la CEDEAO présente ses condoléances les plus attristées aux familles endeuillées et souhaite prompt rétablissement aux blessés.

Le Président de la Commission de la CEDEAO condamne fermement ces attaques lâches et barbares et exprime au Gouvernement et au Peuple burkinabé, sa compassion et sa solidarité.

La Commission de la CEDEAO réitère son soutien au Gouvernement du Burkina Faso dans la lutte contre le terrorisme et réaffirme son engagement à oeuvrer avec les autorité burkinabè pour la lutte conre ce fléau.

LA COMMISSION DE LA CEDEAO

Abuja, le 18 novembre 2021

101 Yakubu Gowon Crescent · Asokoro District · P.M.B. 401 · Abuja · Nigeria

www.ecowas.int

Prévoyance sociale

La CIPRES salue le Togo pour les facilités offertes

Le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé a reçu en audience le 18 novembre 2021 à la Primature, la présidente en exercice de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance sociale (CIPRES), Adidjatou Mathys, également ministre du Travail et de la fonction publique du Bénin.

● *Eyram AKAKPO*

Les discussions ont porté sur les facilités accordées par le Togo pour favoriser l'installation et le bon fonctionnement de la CIPRES. La rencontre a également permis à la présidente en exercice de présenter l'expérience béninoise avec les différents programmes sociaux en cours actuellement au Bénin, notamment dans le domaine de l'éducation, de l'assurance maladie universelle, de l'autonomisation des femmes avec la digitalisation des processus d'octroi de crédits aux femmes sans passer par des intermédiaires. Adidjatou Mathys, a par ailleurs remercié le Togo qui a mis à la disposition de la CIPRES un domaine pour la construction de son siège et Mme le Premier Ministre pour ses conseils pour améliorer le rendement de l'institution communautaire. « En décembre nous devons inaugurer le siège de la CIPRES ici à Lomé. J'ai profité de l'occasion pour en discuter avec le Premier Ministre et solliciter de la part du Gouvernement togolais, les facilités qui pourront nous aider à bien réaliser cette activité tout en respectant les gestes barrières. », a indiqué la Présidente en exercice de la CIPRES. La CIPRES est créée le 21 septembre 1993 à Abidjan et compte16 pays, 14 de la zone franc en plus du Tchad et Madagascar. Elle a pour missions entre autres, de fixer les règles communes de gestion, d'instituer un contrôle de la gestion des Organismes de Prévoyance Sociale, de réaliser des études et élaborer des propositions visant à l'harmonisation des dispositions législatives et réglementaires applicables aux organismes et aux régimes de prévoyance sociale.

Yoto 2

Sylvestre Adjra fait délivrer des actes de naissance à 759 élèves

Des actes de naissance pour tous les enfants de la commune de Yoto 2, Sylvestre Adjra y travaille. Vendredi 19 novembre, le maire de Yoto 2 a remis dans le canton de Tchékpo, des jugements supplétifs servant d'actes de naissance à 759 élèves de la commune.

L'établissement de ces jugements supplétifs servant d'actes de naissance soutenu par la société Moov Africa Togo, vise à lutter contre l'abandon des classes des élèves dans la commune, par manque d'actes de naissance. Suite au constat, Sylvestre Adjra, maire d'Ahépé a décidé de voler au secours des élèves sans actes de naissance. Ainsi, vendredi, des jugements supplétifs servant d'actes de naissance à 759 élèves ont été établis et remis à 759 élèves des villages de Tchékpo, d'Ahépé et de Zafi. Sur les 759 élèves bénéficiaires des jugements supplétifs servant d'actes de naissance délivrés dans le cadre d'une audience foraine, 360 sont des filles. Pour Sylvestre Adjra, Maire de Yoto 2, l'objectif est de parvenir à zéro (0) enfant sans acte de naissances dans la commune. « Notre politique est d'arriver à mieux lutter contre l'abandon des classes par les élèves, encourager les filles dans leurs études et réduire les risques d'apatridie dans la commune », a-t-elle déclaré. Rappelons que la cérémonie a été marquée par la présence du président de la commission sociale, du chef canton, des régents, du président du cadre de concertation et bien d'autres.

Avec gapola.net

Manchester United

La statistique cataclysmique

Cet après-midi, il n'y a pas eu photo à Vicarage Road. En déplacement sur la pelouse de Watford, promu et 17e de Premier League avant la 12e journée, Manchester United a explosé.

Les Red Devils ont encaissé 4 buts, pour un seul marqué. Il s'agit de la 5e défaite des Mancuniens sur leurs 7 derniers matches. Le mal est profond. Opta dévoile une statistique éloquente au coup de sifflet final. Cet après-midi, malgré Ronaldo, Sancho, Rashford, Bruno Fernandes, Matic, De Gea et consorts, Manchester United a subi sa plus grosse défaite en championnat contre une équipe promue depuis septembre 1989. A l'époque, les Red Devils s'étaient inclinés 5-1 contre Manchester City à Maine Road. Le temps du changement ?

Avec footmercato.net

FC Barcelone

Xavi dévoile ce qui a changé depuis son arrivée

Nommé entraîneur du FC Barcelone le 6 novembre, Xavi va vivre sa première à la tête des Blaugrana lors du derby face à l'Espanyol, ce samedi. En à peine deux semaines, le technicien espagnol a déjà établi une feuille de route. Le respect de l'institution est au coeur de son discours.

« J'ai dit lors de la présentation que je ne peux pas parler de ce qui s'est passé avant (sous Ronald Koeman) parce que je n'étais pas là. Maintenant, j'ai vu de formidables prédispositions et j'aime ce que je vois. Nous avons une équipe et nous en sommes satisfaits. Mais ils vont nous évaluer en fonction du match de demain (derby contre l'Espanyol, ce samedi à 21h). C'est positif que les choses que nous voyons fonctionnent.» Gentleman ou simplement dans la norme. On ne juge pas le travail du prédécesseur. Nommé le 6 novembre, présenté à la presse le 8 novembre, Xavi a eu une dizaine de jours pour établir les premières bases de son mandat à durée indéterminée. Xavi le sait, le temps presse. De la maison ou pas, il doit apporter des résultats. Neuvième, à onze longueurs de la tête, le FC Barcelone pointe déjà à six points de l'Atlético de Madrid, actuel quatrième et dernier qualifié pour la Ligue des champions. Ces dernières heures, Xavi et son staff ont beaucoup parlé. L'idée est d'inculquer à tous, et en peu de temps, la marche à suivre. Mais les joueurs ne sont pas dupes, seule la victoire compte. «Je ne sais pas (de combien de temps nous avons besoin pour relever le club, ndlr). Nous allons voir, c'est une quantité inconnue. Cette semaine, nous avons été très chargés en discussions pour expliquer ce que nous attendons. Demain, nous jouons et j'espère que nous pourrons voir des choses. Surtout au niveau du résultat. Nous essayons de jouer un bon football, mais au final, vous allez nous juger sur le résultat,» a expliqué Xavi en conférence de presse.

«Je ne sais pas comment on travaillait avant...»

Depuis son arrivée, Xavi a déjà fait parler de lui. Aucun cadeau ne sera fait. Même aux anciens. L'ancien milieu de terrain a instauré 10 règles strictes qui doivent servir à serrer la vis d'un vestiaire trop habitué à un certain confort. Gerard Piqué en aurait fait les frais. Vendredi, le nouvel entraîneur a justifié cette position, tout en prônant la douceur. «Nous avons tous une vie très chargée, mais au final, c'est une question de règles de cohabitation. C'est fondamental pour un collectif. Je n'ai pas eu à jouer au sergent-chef, c'est une question d'ordre. Quand nous avons décidé de mettre ces règles en place, nous avons bien réussi. La coexistence s'est bien passée. On accorde beaucoup d'importance à ces règles, mais ce n'est pas important. Vous n'avez pas besoin de crier ou d'être un sergent». Et d'ajouter, non sans faire allusion à l'ère Ronald Koeman, «ce qui est clair pour moi, c'est que lorsque nous avons mis en place ces règles, nous avons bien travaillé.

Avec footmercato.net

Baromètres Togo

Principaux pays partenaires

Principaux clients (% des exportations)	2017
Burkina Faso	17,9%
Bénin	14,3%
Ghana	7,6%
Niger	6,4%
Inde	6,1%
Mali	5,7%
Côte d'ivoire	5,5%
Nigéria	4,8
Emirats Arabes Unis	3,5%
Australie	3,2%%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs (% des importations)	2017
Chine	19,6%
France	10,8%
Japon	5,1%
Pays-Bas	5,0%
Ghana	4,1%
Inde	3,6%
Belgique	3,2%
Arabie Saoudite	3,2%
Allemagne	3,1%
Nigéria	3,0%

Source : Comtrade, dernières données disponibles
https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance

Togocom

UNE 1ÈRE AU TOGO ! LA FIBRE TOGOCOM DÉJÀ DISPONIBLE EN RÉGION À CINKASSÉ, DAPAONG, KARA, SOKODÉ, ATAKPAMÉ & ANÉHO

888

Démandez votre fibre en agence Togocom !

La fibre

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg